

Programme Mutualisé 2006

Mai 2006



Programme mutualisé
2006

Introduction

Contexte géographique et territoires d'interventions	5
L'Agence en 2006	8
Les moyens de l'agence	9
Le rôle du programme mutualisé	10
Les objectifs pour 2006	10
Architecture du programme	11
Suivi du programme mutualisé	12

Les actions du programme partenarial 2006

Les missions d'observation du territoire

1.1. Documentation, diffusion et communication	16
1.2. Participation aux réseaux professionnels et locaux	17
1.3. Observatoire et données	19

Aménagement et développement durable du territoire

2.1. Aménagement et développement de la Région Mulhousienne	26
2.2. Coopération et réflexion interterritoriales	27

Les missions thématiques

3.1. Développement économique	31
3.2. Habitat	34
3.3. Organisation des déplacements et infrastructures de transport	35
3.4. Coopération internationale	35

Les missions d'assistance technique

4.1. Communication de données à la demande	38
4.2. Démarches de projet urbain	39
4.3. Assistance technique en aménagement et urbanisme	40
4.4. Assistance technique déplacement et transport	42

Tableaux de synthèse du programme 2006



Contexte géographique et territoires d'interventions

La région Mulhousienne constitue aujourd'hui un périmètre de projet pour lequel les ressources de l'agence d'urbanisme sont mobilisées en priorité.

Espace de gouvernance territoriale et bassin de vie, la Région Mulhousienne est localisée dans un contexte que définissent plusieurs échelles géographiques qui constituent autant de périmètres d'intervention et de réflexion pour l'Agence.

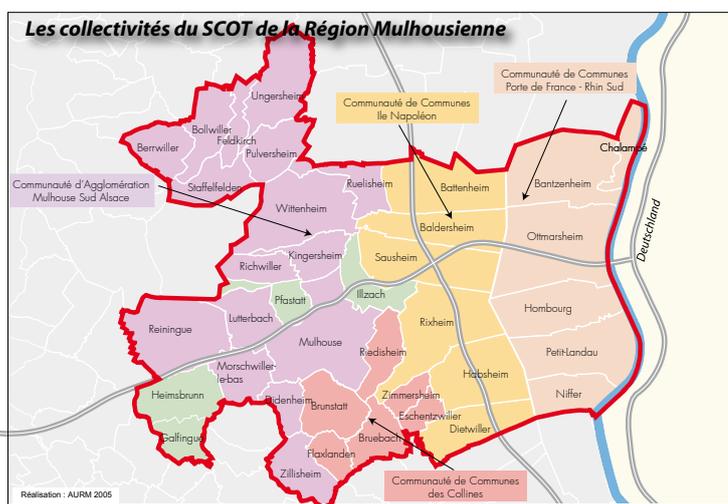
La région Mulhousienne

La Région Mulhousienne correspond à un espace de gouvernance regroupant plusieurs entités géographiques (l'unité urbaine au sens INSEE, la façade rhénane de l'agglomération, des villages résidentiels formant une demi couronne au sud de l'agglomération, un ensemble de villages résidentiels situés au contact de la pointe nord).

Enfin, la proximité de l'agglomération bâloise, soulève pour la partie la plus méridionale de l'Alsace du Sud les questions relatives au développement et à l'aménagement de l'espace «entre deux», situé à **l'interface entre les deux agglomérations.**

Ce périmètre apparaît aujourd'hui comme un espace de coopérations et de réflexions communes, exprimées par trois projets territoriaux :

- la **Charte du Pays** de la Région Mulhousienne;
- le **Projet d'Agglomération** de la CAMSA;
- le **Schéma de Cohérence Territoriale** de la Région Mulhousienne.



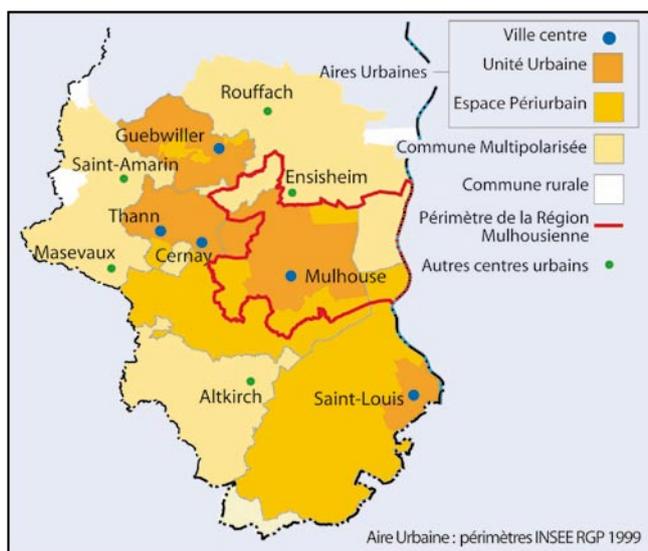
C'est parmi les collectivités publiques comprises dans le périmètre de la Région Mulhousienne que l'agence d'urbanisme réunit aujourd'hui ses adhérents locaux.

Ce territoire de projet réunit quatre communautés de communes et quatre communes indépendantes.

Il rassemble aujourd'hui 38 communes.

L'Alsace du Sud

L'aire fonctionnelle de la Région Mulhousienne déborde les limites de cet espace de gouvernance territoriale. Les déplacements domicile-travail,



Le poids démographique et économique de l'agglomération mulhousienne en font la principale agglomération du Haut-Rhin, et la deuxième agglomération de la Région Alsace après Strasbourg.

l'aire de chalandise des pôles de grande distribution commerciale, la réalité des flux d'échanges et de déplacements, les contours du bassin de développement économique dessinent les limites d'un espace correspondant à la partie méridionale du département du Haut-Rhin, ou encore à l'**Alsace du Sud**. Cet espace «**Mulhouse-Alsace du Sud**» est caractérisé par les échanges soutenus liant l'agglomération avec les trois vallées vosgiennes : vallée de la Lauch (Guebwiller), vallée de la Thur (Thann), vallée de la Doller (Masevaux).

Enfin, la proximité de l'agglomération bâloise, soulève pour la partie la plus méridionale de l'Alsace du Sud les questions relatives au développement et à l'aménagement de l'espace «entre deux», situé à l'**interface entre les deux agglomérations**.

Le département du Haut-Rhin

En tant qu'espace administratif de référence pour la région mulhousienne, le département du Haut-Rhin constitue une échelle pertinente pour l'Agence. La place et le rôle de la Région Mulhousienne se définissent en fonction du contexte départemental. C'est pourquoi cette échelle est retenue systématiquement pour réaliser des travaux d'observation et des comparaisons socio économiques.

La région Alsace

Dans le contexte de la réflexion engagée par l'Etat et la Région Alsace sur l'espace régional, les agences d'urbanisme des agglomérations de Strasbourg et Mulhouse sont sollicitées pour fournir une vision du territoire et plus particulièrement :

- assurer une connaissance couvrant l'ensemble du territoire régional (pour ce faire, une coopération entre les agences mais également avec d'autres organismes ou réseaux d'études tel CIGAL : Coopération pour l'Information Géographique en ALSace, est engagée).
- proposer une vision différenciée de l'espace régional. Dans ce cadre, l'agence est appelée à construire des éléments de connaissance découlant du schéma d'organisation spatiale propre au Sud Alsace, qui répond à des logiques distinctes de celles à l'oeuvre à l'échelle régionale.

La région urbaine interrégionale

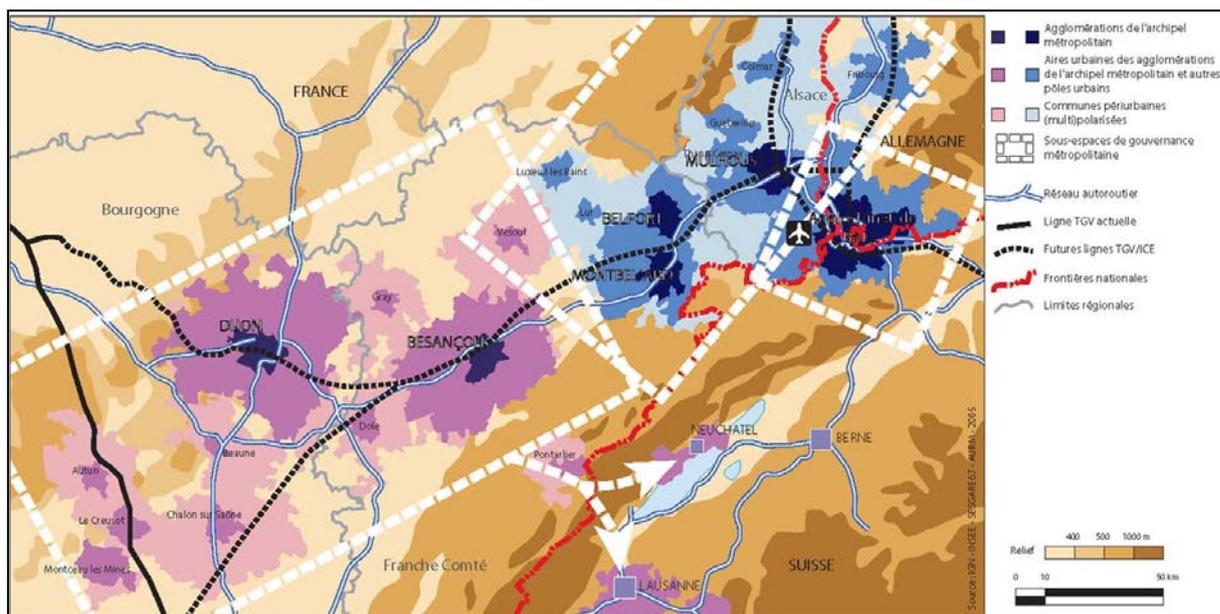
La Région Mulhousienne appartient à une grande « région urbaine » interrégionale et transfrontalière, organisée autour du maillage dense d'agglomérations inscrites dans la partie méridionale du Rhin Supérieur : l'agglomération trinationale de Bâle, les agglomérations de Fribourg, Colmar et Mulhouse, de même que les agglomérations nord franc-comtoises de Belfort et Montbéliard, elles mêmes groupées au sein de « l'aire urbaine 2000 ».

Cet environnement spécifique a déclenché des initiatives de coopération, auxquelles l'agence est appelée à apporter ses contributions :

- à l'échelle « **Rhin-Rhône** » : mise en place d'un espace de coopération métropolitaine, groupant les agglomérations de Belfort, Besançon, Dijon, Montbéliard et Mulhouse ainsi que l'agglomération trinationale de Bâle. Cet espace s'est porté candidat dans le cadre de l'appel à projet de coopération métropolitaine lancé par la DATAR en 2004 ;

- à l'échelle transfrontalière : mise en place d'un espace de coopération transfrontalière sous la forme d'un Eurodistrict regroupant la région de Fribourg et les Pays des régions de Sélestat, Colmar, Guebwiller et Mulhouse.

L'archipel métropolitaine Rhin-Rhône



L'Agence en 2006

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne - association de droit local - a été créée le 12 décembre 1991 à Mulhouse, à l'initiative de collectivités et d'organismes publics de la Région Mulhousienne, avec la participation de l'Etat (Préfecture du Haut-Rhin, Directions Régionale et Départementale de l'Équipement).

Son objet, défini par ses statuts et conformément au code de l'urbanisme est notamment,

- de suivre les évolutions urbaines ;
- de participer à l'élaboration des documents d'urbanisme;
- de contribuer à la préparation des projets d'agglomération ;

dans un souci d'harmonisation des politiques publiques :

D'abord organisé autour de 8 communes membres jusqu'en 1997, de l'Etat et des chambres consulaires, le tour de table des partenaires s'est progressivement élargi, réunissant aujourd'hui plus d'une trentaine de membres.

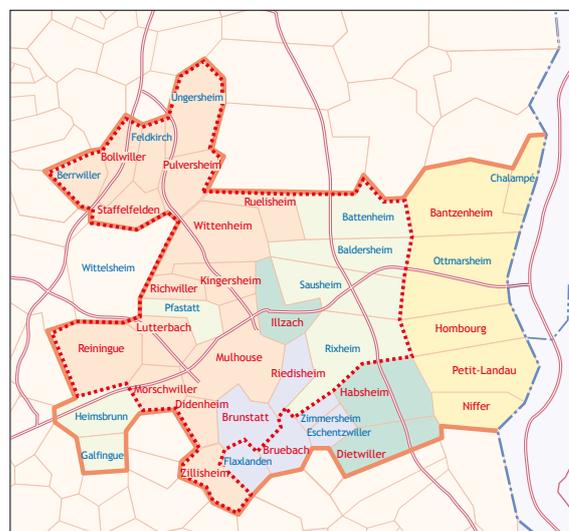
Cette dynamique est le résultat d'une évolution de la géographie de la coopération intercommunale dans la Région Mulhousienne, avec l'émergence de nouvelles communautés, ou l'extension de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace à 16 communes. Aujourd'hui, trois parmi les quatre communautés de la Région Mulhousienne sont adhérentes de l'agence.

Cette dynamique a contribué à renforcer la légitimité de l'agence à se présenter comme l'un des outils de la gouvernance territoriale de la Région Mulhousienne. Aujourd'hui plus présente auprès d'un nombre croissant de collectivités publiques concernées par le développement et l'aménagement de la Région Mulhousienne, l'agence d'urbanisme est aussi placée devant les responsabilités qu'impose l'élargissement de ce

partenariat. Si la CAMSA constitue aujourd'hui incontestablement son centre de gravité, l'agence doit néanmoins assurer ses missions dans un souci de cohérence, d'équilibre et d'équité entre les différentes composantes formant aujourd'hui le paysage institutionnel de son territoire d'intervention.

Les membres de l'agence au premier janvier 2006

- Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA) ■
- CdeC Porte de France Rhin Sud ■
- Cde C des Collines ■
- Communes participant directement au financement du programme mutualisé ■
- Communes membres ■ **commune**
- Syndicat Mixte du SCoT; —
- Pays de la région Mulhousienne —
- SITRAM ●●●●
- l'Etat (membre de droit);
- Région Alsace;
- Chambre de Commerce et d'Industrie Mulhouse Sud Alsace;
- Chambre de Métiers d'Alsace (section Mulhouse);
- Maison de l'emploi (en cours)



Les moyens de l'agence

Une équipe de 12 personnes

L'Agence d'urbanisme met à la disposition de ses membres une équipe technique composée d'une douzaine de personnes.

Après une évolution significative des ressources humaines entre 2000 et 2003, l'objectif visé consiste à stabiliser, au cours des prochaines années, le niveau atteint.

L'équipe technique est composée :

- d'un directeur et une assistante de direction
- d'un centre de ressources regroupant un service de gestion des bases de données, un système d'Information géographique et un service de documentation.
- d'une équipe de chargés d'études et d'assistants d'études présentant des compétences thématiques dans les domaines suivants :
 - Urbanisme, aménagement du territoire et planification
 - Projet urbain
 - Paysage
 - Déplacements urbains et infrastructures de communication
 - Habitat et logement
 - Economie, formation, emploi et études socio-économiques.

Les ressources budgétaires

Pour l'exécution de son programme mutualisé 2006, l'AURM disposera d'un ensemble de contributions partenariales évalué à 841196 euros, pour un budget total (missions contractuelles comprises) évalué à 886704 euros.

Le rôle du programme mutualisé

Le partenariat de collectivités publiques réunies au sein de l'agence regroupe des acteurs dont les compétences, très diverses, s'exercent à une grande variété d'échelles, **de la commune à la Région** en passant par toutes les échelles de coopération intercommunale.

Dans un but de cohérence et de bonne gouvernance territoriale, la vocation centrale de l'agence consiste à porter ses efforts **sur la mutualisation des préoccupations, des outils, et des réflexions** entre les différents acteurs représentés.

C'est cette ambition que reflètent le contenu et les objectifs du « Programme Mutualisé » proposé aux partenaires de l'Agence pour la période triennale 2005-2007, et qui a fourni les orientations pour l'élaboration du programme annuel 2006.

Les objectifs pour 2006

L'activité 2006, telle qu'elle se décline dans le programme mutualisé sera marquée d'abord par l'achèvement de l'élaboration du SCoT de la Région Mulhousienne, comme au cours des exercices précédents.

Parallèlement, ce sont également déjà les conditions d'un redéploiement des ressources dans le contexte de l'après SCot qu'il s'agit de réunir.

Se dessinent aujourd'hui, parmi les orientations les plus marquantes :

- l'achèvement des missions prioritaires concernant l'aménagement de l'espace régional
- la poursuite des efforts engagés fin 2005 afin de renforcer la lisibilité pour les partenaires de l'Agence, de ses missions d'observation, par leur meilleure coordination
- l'engagement du partenariat avec la Maion de l'Emploi et de la Formation

Architecture du programme

Le programme 2006 a été élaboré sur la base du programme triennal 2005-2007.

Il est également le fruit de la consultation des partenaires. Enfin, il tient compte des orientations définies par le comité technique.

Organisé en quatre chapitres, il couvre les principaux modes et domaines d'intervention de l'agence et propose 2 types de missions :

- **des missions structurelles**

qui résultent à la fois du rôle de centre de ressources de l'agence pour ses partenaires, et de sa vocation de service public.

Ces missions présentent un caractère stratégique et transversal, et un contenu très technique. Elles ne font pas l'objet d'un pilotage par les membres.

- **des missions non structurelles**

qui forment la majorité de l'activité de l'agence, déclenchées sur sollicitation des membres et pilotées par eux. (voir encart sur niveau de pilotage des dossiers p. 12)

Chaque mission du programme est déclinée en différentes «actions». Chaque action (référéncée sous un code à 3 chiffres) est pilotée par un ou plusieurs membre(s). Le présent document décline pour chaque action, l'organisation, le partenariat engagé, ainsi que le contenu sous forme synthétique.

Missions du programme mutualisé

1. Observation du territoire, capitalisation et mutualisation des ressources

- 1.1 Documentation, diffusion et communication
- 1.2 Participation aux réseaux professionnels locaux et nationaux
- 1.3 Observatoires et données

2. Projet d'aménagement et de développement durable du territoire

- 2.1 Projet d'aménagement et de développement de la Région Mulhousienne
- 2.2 Coopérations et réflexions interterritoriales

3. Missions thématiques

- 3.1 Développement économique
- 3.2 Habitat
- 3.3 Organisation des déplacements et infrastructures de transports
- 3.4 Coopération internationale

4. Assistance technique

- 4.1 Communication de données, appui au traitement de données
- 4.2 Démarches de projet urbain
- 4.3 Assistance technique en aménagement et urbanisme
- 4.4 Assistance technique déplacements et transports

Suivi du programme mutualisé

le suivi du programme mutualisé est réalisé par le comité technique qui assure le pilotage du programme de travail de l'Agence.

- Le rôle du Comité Technique.

Les priorités sont exprimées en vue d'arbitrages permettant de retarder en toute connaissance de cause certaines missions afin de réunir les conditions permettant **de mieux avancer celles apparaissant prioritaires**. L'équipe technique de l'agence n'est naturellement pas en situation de pouvoir opérer ces arbitrages, **qui relèvent de la responsabilité des membres**. Il revient au Comité Technique **de proposer ces arbitrages**, qui pourront ensuite faire l'objet d'un avis du Bureau ou du Conseil d'Administration si nécessaire;

- ① Mission stratégique prioritaire ne pouvant être différée
- ② Mission avec échéances modulables.
- ③ Mission structurelle réalisée en permanence. La réalisation d'une partie de ces missions peut-être différée au profit des missions inscrites en 1 et 2.

- Un tableau de suivi des missions

Afin d'appuyer les orientations proposées par le Comité Technique, un **tableau de planning des missions** est régulièrement actualisé, servant d'appui aux discussions au sein du Comité Technique.

Pilotage des dossiers Trois niveaux d'implication :

- les pilotes :
En général les membres à l'initiative de la réalisation des actions. Ils ont la responsabilité de définir avec l'équipe technique de l'agence les contenus, les orientations de travail et les modalités de réalisation des actions dont ils ont la charge du pilotage. Les missions peuvent être copilotées par plusieurs membres.
- les membres associés :
Ils interviennent à toutes les étapes de la réalisation des actions : ainsi, ils participent aux Comités de Pilotage des études. Leur avis est sollicité sur les contenus et modalités de réalisation des travaux. A ce titre, ils participent à toutes les phases du pilotage, à compter de la définition des actions jusqu'à la validation des documents de rendu.
- les membres informés :
Chaque membre peut, pour chaque action du programme mutualisé, demander à être destinataire des documents produits dans le cadre de sa réalisation. Il devient ainsi membre informé.

- Planning de travail et évaluation des ressources nécessaires à la réalisation des missions

Le volume de ressources nécessaire à la réalisation des missions fera l'objet d'une **évaluation générale**, mise à jour au fur et à mesure de l'exécution du programme. Cette évaluation s'appuiera sur la comptabilité analytique de l'agence, et permettra d'actualiser le planning de travail de l'équipe technique.

-  *Les missions d'observation du territoire et de mutualisation des ressources*

-  *Aménagement et développement durable du territoire*

-  *Les missions thématiques*

-  *Les missions d'assistance technique*



La première mission de service public que l'Agence rend au territoire et à ses acteurs consiste à construire, capitaliser et diffuser la connaissance statistique, socio-économique, géographique et spatiale de ce territoire.

Les actions inscrites dans ce champ peuvent correspondre à 2 types de missions :

Des missions permanentes :

- ☐ présentant un caractère structurel ou durable dans le temps et s'appuyant sur la pérennité des outils mis en place par l'Agence : développement et mises à jour des bases de données, documentation, valorisation des travaux réalisés par l'agence et des ressources rassemblées pour leur réalisation, participation aux réseaux d'acteurs techniques locaux ou nationaux, etc...*

Des missions non permanentes :

- ☐ répondant à des demandes spécifiques.
C'est le cas des observatoires correspondant à des projets spécifiques sollicités par les partenaires de l'agence et pilotés par eux.
La réalisation des observatoires, qui proposent la lecture fine des évolutions territoriales en cours, s'inscrit dans des échéances à moyen ou long terme,*

Ce premier champ du programme mutualisé se décline en 3 volets :

- 1. Documentation, diffusion et communication*
- 2. Participations aux réseaux professionnels et locaux*
- 3. Observatoire et données*

1.1. Documentation, diffusion et communication

Partenariat pour les actions 111, 112, 113 et 114

Membre pilote : *Ces missions correspondent à des actions structurelles qui ne font pas l'objet d'un pilotage spécifique. C'est le Comité technique qui constitue collectivement le pilote référent.*

Membres associés / Membres informés :
Par principe, l'ensemble des partenaires est associé et informé de la réalisation de ces missions.

Ces missions relèvent de la valorisation et de la capitalisation des informations recueillies ou produites par l'Agence. La dynamique partenariale pourra être renforcée en 2006 par une amélioration de la diffusion, de l'accès aux informations et le renforcement du rôle de l'agence en tant que pôle de ressources documentaires sur les projets d'urbanisme et d'aménagement.

1.1.1. Animation du centre de documentation

Action

Type de Mission : *Permanente*

Coordonnées avec : *Ensemble des travaux d'étude et missions de communication*

Priorité : ③

Référent AURM :
Roxane HERMITEAU

L'agence d'urbanisme dispose d'un service de documentation qui assure la gestion et la valorisation d'un fonds documentaire dédié à l'aménagement, l'urbanisme et le développement local.

Les missions de gestion sont complétées par :

- La veille documentaire sur les projets locaux et nationaux
- La recherche d'information pour l'équipe d'étude
- La réalisation de produits documentaires
- L'information au public extérieur (renseignements, envoi de documents et accueil du public:

membres, étudiants, stagiaires accueillis par les partenaires de l'agence, bureaux d'études, opérateurs et acteurs divers...).

Pour 2006, il est prévu :

- De développer la gestion d'information électronique
- D'élaborer un projet de portail documentaire qui permettra aussi d'améliorer la mise à disposition de ce service aux membres.
- De poursuivre la mise en réseau des sources documentaires locales : mobilisation des documents universitaires, des documents d'études réalisés par les bureaux d'études.
- De renforcer globalement les services rendus dans le cadre du partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation.

1.1.2. AURM Actualités

Action

Type de Mission : *Permanente*

Coordonnées avec : *Toutes missions*

Priorité : ②

Echéance : *selon programme de parution*

Référent AURM :
Cécile LEHR-COQUET

Ce support vise à informer les membres de l'Agence sur les travaux en cours et sur les ressources disponibles.

Depuis fin 2005, cette publication est diffusée en version électronique et papier. 5 numéros sont prévus en 2006.

1.1.3. La lettre de l'Agence

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Toutes missions*
Priorité : ③
Echéance : *non définie*
Réfèrent AURM :
Cécile LEHR-COQUET

La publication a connu un arrêt depuis 2 années.
Il est prévu d'en publier 2 numéros en 2006.

1.1.4. Site internet

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Toutes missions*
Priorité : ③
Echéance : *non définie*
Réfèrent AURM : *Cécile LEHR-COQUET*

Le site activé en 2002 est mis à jour en continu.
2006 sera l'occasion d'améliorer son contenu. Il est notamment envisagé d'améliorer la diffusion de chiffres clés sur la région Mulhousienne.

1.2. Participation aux réseaux professionnels et locaux

Partenariat pour les actions 121, 122, 123 et 124

Membre pilote : *Les 4 missions (121, 122, 123, 124) correspondent à des actions structurelles qui ne font pas l'objet d'un pilotage spécifique. C'est le comité technique qui constitue le pilote référent.*

Membres associés / Membres informés :
Par principe, l'ensemble des partenaires est associé et informé de la réalisation de ces missions.

Inscrites dans les réseaux locaux et nationaux, l'activité de l'Agence passe par une participation aux réseaux professionnels ou locaux. Destinés à partager les expériences, et la connaissance, la participation à ces réseaux est identifiée dans le cadre des 4 actions ci-dessous.

1.2.1 Participation au colloque de la FNAU

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Toutes missions*
Priorité : ③
Echéance : *2^o semestre 2006*
Réfèrent AURM : *Jean-Roch KLETHI - Roxane HERMITEAU.*

Participation aux travaux en commun réalisés chaque année pour la préparation du colloque de la FNAU. Il s'agit essentiellement de la rédaction des documents préparatoires, des publications de fiches de cas et de l'élaboration de la bibliographie des études réalisées par les agences sur la thématique du colloque.

1.2.2. Participation aux activités du réseau de la FNAU

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Toutes missions*
Priorité : ③
Echéance : *non définie*
Réfèrent AURM : *Jean-Roch KLETHI*

La FNAU engage chaque année des initiatives spécifiques en fonction des thèmes d'actualité, impliquant le réseau des agences d'urbanisme, notamment sur des questions touchant les stratégies de développement du territoire ou les politiques urbaines. Ces initiatives s'appuient sur la participation de chaque agence appartenant au réseau.

1.2.3. Participation aux Clubs de la FNAU

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Toutes missions*
Priorité : ③
Echéance : *Travaux assurés en continu*
Réfèrent AURM : *l'équipe d'étude.*

La FNAU anime une douzaine de clubs thématiques ouverts aux personnels des agences, à raison d'une rencontre trimestrielle pour chaque club. L'équipe technique de l'AURM participe à ces clubs qui lui apportent des opportunités d'échanges de savoir-faire et d'identification des compétences disponibles au sein des agences du réseau. Le comité technique doit être informé régulièrement sur l'activité des Clubs.

1.2.4 Participation aux autres réseaux locaux ou nationaux

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Toutes missions*
Priorité : ③
Echéance : *Travaux assurés en continu*
Réfèrent AURM : *l'équipe d'étude.*

La participation aux réseaux locaux et nationaux est l'occasion pour l'Agence, de valoriser la Région Mulhousienne et ses projets et d'identifier les personnes ressources susceptibles de l'appuyer dans la réalisation de ses missions. On distingue 2 échelles :

- réseaux locaux, régionaux, transfrontaliers ou interrégionaux (APR, Comité des Etudes de la DRE Alsace, les CAUE d'Alsace, les organisations professionnelle de l'architecture, du Paysage et de l'urbanisme d'Alsace, Rhin Sud, Conférence du Rhin Supérieur...);
- réseaux à l'échelle Grand Est (réseau Grand Est des agences d'urbanisme, CETE de l'Est...);

Afin de renforcer les moyens consacrés aux travaux thématiques, ces missions ont été clairement écartées des priorités de l'Agence.

1.3. Observatoire et données

L'observation vise à assurer une connaissance de la réalité des territoires et des évolutions territoriales fondées sur des données objectives. Elle procède par comparaisons entre territoires, et cherche à constituer des suites de données cohérentes dans le temps afin de pouvoir suivre et identifier les évolutions les plus significatives.

L'observation est aussi un outil pour apprécier l'impact des politiques publiques mises en place. Dans ce cas, les dispositifs d'observation sont définis dès l'élaboration des projets dont ils sont l'un des éléments : l'observatoire des déplacements, mis en place dans le cadre de la réalisation du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération Mulhousienne est un exemple de ce type de finalité.

Les données d'observation permettent d'alimenter sans délai les études territoriales ou urbaines souhaitées par les pouvoirs publics en fonction de l'actualité de leurs projets.

4 thématiques sont prises en compte :

- Economie
- Habitat
- Déplacements, infrastructures de transport
- Quartiers

La mise en place d'un dispositif portant sur l'évolution générale du territoire de la région Mulhousienne est destinée à mettre en lien les indicateurs thématiques issus des observatoires.

Face au grand nombre de dispositifs d'observation existants ou en projet, les objectifs pour 2006 visent une meilleure coordination en vue de permettre une lecture transversale des évolutions territoriales.

L'articulation de ces demandes les unes avec les autres, ainsi que la mise en œuvre, en concertation avec les collectivités concernées, de dispositifs communs réalisés sous comités de pilotage conjoints, permettraient de réduire le nombre de dispositifs.

C'est plus particulièrement dans le cadre du Comité Technique que ce travail de simplification sera poursuivi.

1.3.1. Développement du SIG et de la base de données

Action	<p>Type de Mission : <i>Permanente</i> Coordonnées avec : <i>Toutes missions</i> Priorité : ③ Echéance : <i>en continu</i> Référent AURM : <i>Cécile LEHR-COQUET - Christine BOISSONNOT</i></p>	<p>Cette mission comprend : la mise à jour des sources de données destinées à alimenter les dispositifs d'observation, l'identification de nouvelles sources de données, la mise à jour du Système d'Information Géographique, la gestion des relations avec les fournisseurs de données (planning des commandes, conventions, déclarations CNIL). Elle se traduit par la mise à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'une base de données statistiques multi-thématique permettant des requêtes géographiques, ▪ de fonds cartographiques géoréférencés. <p>Des répertoires des données et des fichiers disponibles sont élaborés chaque année et diffusés sur demande aux membres de l'AURM. En 2006, ils seront complétés par des notices d'utilisation des données qui permettront d'améliorer la valorisation et le partage des informations.</p>
Partenariat	<p>Membre pilote : <i>Comité technique</i> Membres associés : <i>CAMSA (Pierre VIDAL).</i> Membres informés : <i>DRE (P. BERSCH/Daniel WAHL)</i> <i>ILLZACH (Maurice PONTON)</i></p>	

1.3.2. Tableau de bord de la Région Mulhousienne

Action	<p>Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : Priorité : ① Echéance : <i>Décembre 2006</i> Référent AURM : <i>Jean-Roch KLETHI</i></p>	<p>Mise en place d'un groupe restreint d'indicateurs pertinents destinés à assurer un suivi transversal des dynamiques territoriales de la Région Mulhousienne. Les thématiques choisies pour la construction des indicateurs concerneront notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement et la construction neuve. - le peuplement, - l'emploi, - les déplacements, <p>La mise en place du dispositif ainsi que les modalités de réalisation sont à définir et à assurer en 2006.</p>
Partenariat	<p>Membre pilote : <i>Syndicat Mixte du SCoT (Christian NAZON)</i> <i>Pays de la région Mulhousienne (Sophie GENTIL)</i> <i>CAMSA (Pierre VIDAL)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i> Membres informés : <i>Région Alsace (Pascale FOUCHS)</i></p>	

1.3.3. Tableau de bord du développement économique de la Région Mulhousienne

Action	<p>Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>action 1.3.4</i> Priorité : ② Echéance : <i>Décembre 2006</i> Référent AURM : <i>Jean-Roch KLETHI</i></p>	<p>Mise en place d'un ensemble d'indicateurs du développement économique permettant de rendre compte de la réalité du tissu et de saisir les mutations économiques aujourd'hui à l'œuvre.</p> <p>Afin d'approfondir les contenus abordés, la réalisation de monographies thématiques est incluse dans le dispositif d'observation. Leur thème est à définir en concertation avec le pilote.</p> <p>La définition du dispositif déjà engagée est à finaliser en 2006. Sa mise en place est à assurer en 2006.</p>
Partenariat	<p>Membre pilote : <i>CAMSA (Christophe WANNER)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i> Membres informés :</p>	

1.3.4. Observatoire de l'économie de l'emploi et de la formation

Action	<p>Type de Mission : <i>Permanente</i> Coordonnées avec : <i>Action 1.3.3. et action 1.3.5.</i> Priorité : ① Echéance : <i>Décembre 2006</i> Référent AURM : <i>Jean-Roch KLETHI</i> <i>Nouvelle étude pour 2006</i></p>	<p>Mise en place dans le cadre du projet de Maison de l'emploi, d'un observatoire destiné à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter aux partenaires de la Maison de l'emploi, un éclairage conjoncturel sur les marchés de l'emploi et de la formation.
Partenariat	<p>Membre pilote : <i>Maison de l'emploi (Nordine BOUDJELIDA)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i> <i>Pays de la Région Mulhousienne (A définir)</i> <i>CAMSA (Christophe WANNER)</i> Membres informés : <i>Région Alsace (Pascale FOUCHS)</i> <i>ILLZACH (Yves KAUFFMANN)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper à court terme les mutations à venir (profils de la demande et de l'offre d'emploi et de formation) - Contribuer à l'émergence d'une stratégie de développement économique <p>2006 sera consacré à la mise en place des indicateurs et aux premières diffusions de supports.</p>

1.3.5. Observatoire du foncier à vocation économique

Action	<p>Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>Action 1.3.3. et action 1.3.4.</i> Priorité : ① Echéance : <i>Juin 2006</i> Référent AURM : <i>Christine BOISSONNOT</i></p>	<p>Observatoire prenant en compte dans un premier temps l'ensemble de l'offre foncière existante en zone d'activité, afin de suivre : les dynamiques de consommation foncière, la nature des implantations économiques, l'évolution de la densité de l'emploi, l'évolution de l'offre foncière et de ses principales caractéristiques de localisation... L'année 2006 sera consacrée à la première mise à jour des données mises en place en 2004.</p>
Partenariat	<p>Membre pilote : <i>Pays de la région Mulhousienne (Olivier GÉNEVAUX)</i> Membres associés : <i>CAMSA (Christophe WANNER et Pierre VIDAL)</i> <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i> <i>DRE Alsace (Alain BERTRAND)</i> <i>ILLZACH (Daniel ECKENSPIELLER)</i> Membres informés :</p>	

1.3.6. Observatoire local de l'habitat

Action	<p>Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>Action 3.1.2 et action 3.2.2.</i> Priorité : ① Echéance : <i>Automne 2006</i> Référent AURM : <i>Jennifer KEITH</i></p>	<p>Mise en place d'un dispositif permanent d'observation à l'échelle de la Région Mulhousienne, articulé avec l'observatoire départemental de l'habitat. Le dispositif, qui vise à cerner les dynamiques du marché de l'habitat, est mis en place afin de fournir les matériaux d'observation nécessaires au suivi annuel des PLH de la CAMSA et de la Communauté de Communes des Collines.</p>
Partenariat	<p>Membre pilote : <i>CAMSA (Benoît ZELLER)</i> Membres associés : <i>Pays de la Région Mulhousienne (Sophie GENTIL)</i> <i>DDE 68 (Joscelyne BURGARD)</i> Membres informés : <i>DRE (Gérard LEONHARDT)</i> <i>ILLZACH (Yves KAUFFMANN)</i></p>	

1.3.7. Observatoire du Plan de Déplacements Urbains

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : Priorité : 1 Echéance : <i>Novembre 2006</i> Référent AURM : <i>Stéphane EGRAZ</i>	Actualisation annuelle des données d'observation mises en place à l'échelle du Périmètre de Transports Urbains. Cet observatoire constitue l'une des actions du PDU. Il permet :
	Membre pilote : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Cécile GAERTNER)</i> <i>CAMSA (Pierre VIDAL)</i> Membres informés : <i>DRE (Patricia GOUT)</i> <i>Illzach (Maurice PONTON)</i>	<ul style="list-style-type: none">- d'alimenter le suivi des actions du PDU- d'évaluer leurs impacts

1.3.8. Observatoire de l'impact économique du Tramway de l'agglomération mulhousienne

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : Priorité : 1 Echéance : <i>Mai 2006/Novembre 2006</i> Référent AURM : <i>Jean-Michel REUMEAU</i>	Actualisation annuelle des données d'observation mises en place pour évaluer les impacts économiques de la mise en service du tramway. 2006 sera consacré :
	Membre pilote : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Cécile GAERTNER)</i> <i>CAMSA (Pierre VIDAL)</i> Membres informés : <i>Région Alsace (Carole BERNARDY)</i>	<ul style="list-style-type: none">- à la mise à jour des données issues des fichiers statistiques (données 2004 et 2005).- à la réalisation des enquêtes annuelles (prévues en novembre 2006)

1.3.9. Observatoire territorial du tram-train Mulhouse Thann Kruth

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : Priorité : 1 Echéance : <i>Novembre 2006</i> Référent AURM : <i>Stéphane EGRAZ</i>	Définition et mise en place d'indicateurs permettant de suivre dans la vallée de la Thur (de Wittelsheim à Wildenstein) les dynamiques territoriales auxquelles participe la mise en service du tram-train et les réalisations connexes (programme de voirie sur la N66, aménagements et programmes urbains, initiatives de développement local).
	Membre pilote : <i>Région Alsace (Carole BERNARDY) - DRE Alsace (Cécile GAERTNER)</i> Membres associés : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i> <i>CAMSA (Pierre VIDAL)</i> Membres informés : <i>DDE67(T. SIMON)</i>	

1.3.10. Observatoire des impacts territoriaux du TGV Est Européen

Action

Type de Mission : Pluriannuelle
Coordonnées avec :
Priorité : ②
Echéance : Non définie
Référent AURM : Jean-Roch KLETHI
Nouvelle étude pour 2006

Parallèlement à la mise en place, par les DRE, d'un dispositif de suivi de l'impact du TGV sur la fréquentation ferroviaire, les Agences du Grand Est sont appelées à mobiliser et coordonner leurs ressources d'observation afin de permettre une évaluation des dynamiques territoriales auxquelles participe le TGV Est.

Partenariat

Membre pilote :
Association TGV Est
Membres associés :
DDE 68 (Cécile GAERTNER)
CAMSA (Pierre VIDAL)
Membres informés :
SITRAM (Christophe WOLF)
Pays de la région mulhousienne (A définir)
DRE (Patricia GOUT)

1.3.11. Observatoire des quartiers

Action

Type de Mission : Pluriannuelle
Coordonnées avec :
Priorité : ②
Echéance : Non définie
Référent AURM : Jennifer KEITH

L'observatoire des quartiers regroupe un ensemble d'actions distinctes mobilisant les données statistiques infracommunales et proposant des indicateurs à l'échelle des quartiers :

Partenariat

Membre pilote :
CAMSA (Benoît ZELLER)
Membres associés :
DDE 68 (Sylviane KLEIN)
Membres informés :
DDE68 (Joscelyne BURGARD)

- Données générales et de cadrage sur les quartiers de Mulhouse, assurant une vision d'ensemble à l'échelle quartiers;
- Quartiers anciens du PRU Mulhouse , destiné à alimenter l'évaluation du PRU et des politiques publiques engagées pour sa réalisation;
- Observatoire des Zones Urbaines Sensibles : dispositif répondant à la Loi de Cohésion Sociale et permettant de suivre l'évolution urbaine et sociale des Zones Urbaines Sensibles.

1.3.12. Mise à jour du diagnostic du Contrat de ville

Action

Type de Mission : Annuelle
Coordonnées avec : Observatoire des quartiers.
Priorité : ②
Echéance : Automne 2006
Référent AURM : Jennifer KEITH

Actualisation du diagnostic établi en 1999 en vue de la signature du Contrat de Ville.
Actualisation des observations effectuées en 2003.

Partenariat

Membre pilote :
DDE 68 (Sylviane KLEIN) - Sous-Préfecture de Mulhouse (Stéphanie DUCREUX)
Membres associés :
CAMSA (Pierre VIDAL)
Membres informés :

S'appuyant sur les ressources qu'elle rassemble et organise au profit d'une connaissance fine et évolutive du territoire, l'agence propose ses contributions à l'élaboration des projets de développement et d'aménagement, qu'il s'agisse de la Région Mulhousienne ou d'autres échelles géographiques. L'achèvement de l'élaboration du SCoT participe de ce chapitre.

La mise en œuvre de ces missions se caractérise par l'intérêt qu'elles revêtent pour l'ensemble des partenaires de l'agence, qui s'y trouvent impliqués à des degrés divers. Leur dimension d'intérêt général, partagée par tous les membres, leur donne par ailleurs un caractère prioritaire dans l'exécution du programme.

Ce chapitre regroupe celles parmi les missions de l'agence dont le contenu correspond aux préoccupations formant dénominateur commun pour l'ensemble de ses partenaires. Ces missions, mutuelles par excellence, sont de deux ordres :

- celles concernant la Région Mulhousienne et s'inscrivant dans le cadre du SCoT ou de la réalisation des actions du Contrat de Pays;*
- celles débordant le périmètre de la Région Mulhousienne et permettant d'éclairer les conditions de sa participation aux dynamiques de développement animant les territoires environnants.*

2.1. Aménagement et développement de la Région Mulhousienne

2.1.1. Elaboration du SCoT

Action

Type de Mission : Pluriannuelle
Coordonnées avec : Action 3.1.1.
Priorité : ①
Echéance : Octobre 2006
Référent AURM : Jean-Roch KLETHI

Le programme d'élaboration du SCoT pour 2006 comprend :

- l'achèvement du PADD,
- la mise en forme du Document d'Orientations Générales,
- l'assistance au Syndicat Mixte pour la réalisation des actions de communication, de la concertation et du débat d'orientation,
- l'animation et la conduite des travaux en ateliers,
- la finalisation de l'ensemble des pièces du SCoT, afin d'aboutir à un projet arrêté fin 2006.

Partenariat

Membre pilote :
Syndicat Mixte du SCoT (Christian NAZON)
Membres associés :
SITRAM (Christophe WOLF)
CAMSA (Pierre VIDAL)
Illzach (Daniel ECKENSPIELLER)
Membres informés :
DDE 68 (Christian RINCKENBACH)

2.1.2. Impact des réglementations de PLU sur la diversité des formes de l'habitat

Action

Type de Mission : pluriannuelle
Coordonnées avec : Action 2.1.1., et ensemble des actions des champs 4.2 et 4.3.
Priorité : ②
Echéance : Décembre 2006
Référent AURM : Alain FRANCK
Nouvelle étude pour 2006

Cette mission vise à évaluer les impacts des dispositions réglementaires des PLU sur la diversité des formes de l'habitat. Les actions suivantes peuvent être envisagées afin d'apporter un éclairage sur cette question :

- Contenus et formulation des documents de planification concernant notion de diversité.
- Déclinaison concrète des orientations des PLH et du SCoT en projet
- Examen de quelques exemples de PLU élaborés dans d'autres agglomérations, proposant des dispositions favorisant la diversité des formes de l'habitat.
- Analyse des impacts des propositions réglementaires sur les opérations immobilières dans la région mulhousienne.
- Organisation d'une table ronde réunissant un ensemble d'acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme sur le thème : PLU et diversité des formes d'habitat.

Partenariat

Membre pilote :
DDE 68 (Christian RINCKENBACH)
Membres associés :
CAMSA (Pierre VIDAL)
Membres informés :
Illzach (M. FORISSIER)

2.2. Coopération et réflexion interterritoriales

2.2.1. Étalement urbain en Alsace

Action

Type de Mission : Pluriannuelle
Coordonnées avec : Action 2.2.5.
Priorité : ①
Echéance : août 2006
Référent AURM : Alain FRANCK

Poursuite de la mission réalisée en coopération avec l'ADEUS (Strasbourg) sur la mesure et la modélisation de la dynamique de développement urbain en Alsace et les objectifs d'aménagement de l'espace régional. La démarche vise à apporter une connaissance objective du phénomène de desserrement urbain au sein de l'espace régional. Sur cette base, la formulation d'enjeux et d'objectifs d'aménagement pourra être énoncée pour les différents espaces alsaciens, identifiés en raison de leur sensibilité aux phénomènes d'étalement urbain.

Partenariat

Membre pilote :
Région Alsace (Clara JEZEWSKI)
DRE Alsace (Alain BERTRAND)
Membres associés :
DDE 68 (Christian RINCKENBACH)
CAMSA (Pierre VIDAL)
Membres informés : SITRAM (Christophe WOLF)

2.2.2. Les enjeux de développement soulevés par la connexion de l'Alsace au réseau ferroviaire à grande vitesse

Action

Type de Mission : Pluriannuelle
Coordonnées avec :
Priorité : ①
Echéance : Novembre 2006
Référent AURM : Jan GROSSE BEILAGE

Comment optimiser la ressource que constitue la desserte TGV pour le développement du territoire ?

Il s'agit d'identifier les leviers dont disposent les pouvoirs publics impliqués dans le développement régional pour mettre en synergie offre ferroviaire à grande vitesse et dynamique territoriale : sont concernées aussi bien les questions en rapport avec la mobilité (aéroport, desserte régionale et interrégionale...), que le développement des infrastructures de tourisme, le développement économique ou le développement urbain.

Partenariat

Membre pilote :
Région Alsace (Clara JEZEWSKI)
DRE (Patricia GOUT)
Membres associés :
Pays de la région mulhousienne (Olivier GÉNEVAUX)
DDE 68 (Cécile GAERTNER)
CAMSA (Pierre VIDAL)
Membres informés :
SITRAM (Christophe WOLF)
Région Alsace (Nicolas LOQUET)

Les problématiques d'aménagement régional seront prises en charge dans le cadre d'une coopération AURM/ADEUS. Chaque agence est chargée en outre d'apporter l'éclairage spécifique aux territoires urbains sur lesquels s'exercent habituellement ces missions.

2.2.3. Les outils de planification contractuelle à l'échelle locale, interrégionale et transfrontalière

Action

Type de Mission : *Pluriannuelle*
Coordonnées avec : *Action 2.2.4*
Priorité : ②
Echéance : *août 2006*
Référent AURM : *Jean-Roch KLETHI*

Lecture géographique et stratégique des dispositifs contractuels de développement territorial en place ou en train de se mettre en place :

- Agglomération,
- Pays,
- Rhin-Rhône,
- Eurodistrict;
- Champs de coopération potentiels avec l'Agglomération Trinationale de Bâle.

Partenariat

Membre pilote :
DRE Alsace (Hélène GRANDHOMME)
Membres associés :
Region Alsace (Clara JEZEWSKI)
DDE 68 (Christian RINCKENBACH)
CAMSA (Pierre VIDAL)
Membres informés :

Au travers des coopérations interterritoriales diverses en train de se mettre en place, il s'agit d'apporter un éclairage sur les enjeux transfrontaliers et interrégionaux d'aménagement et de développement, notamment pour ce qui concerne le positionnement de la Région Mulhousienne et de l'Alsace du Sud.

2.2.4. Participation au projet Rhin-Rhône

Action

Type de Mission : *Pluriannuelle*
Coordonnées avec : *Action 2.2.3*
Priorité : ①
Echéance : *Octobre 2006*
Référent AURM : *Jean-Roch KLETHI*
Mission réalisée en coopération entre les Agences d'urbanisme de Belfort, Besançon, Montbéliard Mulhouse.

Dans le cadre de la mise en route de la coopération métropolitaine Rhin-Rhône, les agences d'urbanisme sont appelées à coordonner leur ressources pour :

- apporter aux démarches d'études engagées par l'Association Rhin-Rhône leur assistance technique
- achever la réalisation d'un «Atlas Rhin-Rhône» qui sera diffusé à l'occasion des Assises qui se dérouleront en octobre 2006.

Partenariat

Membre pilote :
Association Rhin-Rhône (Dominique SCHAUSS)
Membres associés :
DDE 68 (Christian RINCKENBACH)
CAMSA (Christophe WANNER et Pierre VIDAL)
Pays de la région mulhousienne (Olivier GÉNEVAUX)
Membres informés :

2.2.5. L'armature urbaine de l'Alsace

Action

Type de Mission : Pluriannuelle

Coordonnées avec : Action 2.2.1.

Priorité : ②

Echéance : Fin 2006/début 2007

Référent AURM : Jean-Roch KLETHI

Nouvelle étude pour 2006

Partenariat

Membre pilote :

DRE Alsace (Hélène GRANDHOMME)

Membres associés :

Région Alsace (Clara JEZEWSKI et Pascale

FOUCHS)

DDE 68 (Clémentine BRACHET-SERGENT)

CAMSA (Pierre VIDAL)

Membres informés :

Dans le cadre d'une démarche visant à :

- optimiser les localisations des fonctions urbaines à l'échelle du territoire régional
- articuler les politiques régionales et départementales visant à conforter les pôles urbains et l'armature urbaine régionale,

Une coopération entre l'ADEUS et l'ADAUHR est engagée. L'AURM est chargée d'apporter un éclairage complémentaire aux travaux qui seront menés.

Les travaux réalisés par l'agence au fil des ans ont nécessité, à l'occasion de telle ou telle intervention, d'approfondir des compétences plus sectorielles. Cette spécialisation, souvent mobilisée à l'occasion d'un projet spécifique, a été peu à peu capitalisée lorsqu'elle présentait une utilité pour les collectivités. Les approches sectorielles ont pour but de proposer une interface entre les orientations générales d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable du territoire et les clés d'entrées plus spécifiques à un domaine particulier.

Dans ce sens, les approches sectorielles visent notamment à décliner à la fois de façon thématique et à différentes échelles géographiques les orientations définies dans le cadre de l'élaboration des projets de développement du territoire.

Les missions thématiques correspondent aux travaux nécessitant des clés d'entrées spécifiques à domaine particulier pour appréhender l'aménagement et l'urbanisme. Elles concernent :

- le développement économique*
- l'habitat*
- les déplacements urbains et les transports*
- la coopération internationale.*

3.1. Développement économique

L'un des objectifs est de construire une compétence territoriale au service des acteurs du développement, en lien avec les thèmes de l'économie.

Différentes opportunités se présentent pour s'engager dans cette voie :

- Les observatoires économiques
- Les nouvelles thématiques identifiées dans le cadre de la stratégie de développement économique de la région mulhousienne par le Pays
- La participation aux réseaux locaux des acteurs du développement économique : CCI, Chambre de Métiers, CAHR, Technopole, etc... sur les thématiques d'aménagement du territoire, d'infrastructures, d'urbanisme commercial et d'aménagement de zones d'activités.

3.1.1. L'équipement commercial de la région Mulhousienne

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>Action 2.1.1.</i> Priorité : 1 Echéance : <i>Non définie</i> Référent AURM : <i>Olivier GÉNEVAUX</i>	L'AURM est chargée d'apporter son soutien technique à la conduite et à l'animation de la Conférence Permanente du Commerce de la Région Mulhousienne assurées par le Pays.
--------	--	--

Partenariat	Membre pilote : <i>Pays de la région mulhousienne (Sophie GENTIL)</i> <i>- CAMSA (Emmanuel RISSER)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i> <i>Illzach (Daniel ECKENSPIELLER)</i> Membres informés : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i>
-------------	--

3.1.2. L'aménagement des zones d'activités commerciales de la région Mulhousienne

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>Action 3.1.1.</i> Priorité : 1 Echéance : <i>Octobre 2006</i> Référent AURM : <i>Catherine HORODYSKI</i>	L'une des actions prévues par la Conférence Permanente du Commerce de la Région Mulhousienne vise à améliorer l'organisation spatiale et de paysage urbain des pôles de grande distribution commerciale. A cette fin, l'Agence est chargée de réaliser - sur un site représentatif - une démarche ayant valeur d'expérimentation reproductible afin :
--------	--	---

Partenariat	Membre pilote : <i>Pays de la région Mulhousienne (A définir)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i> <i>CAMSA (Pierre VIDAL)</i> <i>Illzach (Daniel ECKENSPIELLER)</i> Membres informés : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i>	<ul style="list-style-type: none">- de poser un diagnostic sur les dysfonctionnements et les atteintes au paysage urbain- d'alimenter les réflexions des acteurs locaux, sous forme de propositions d'aménagement de ces espaces.
-------------	--	--

3.1.3. L'aménagement des zones d'activités de la Communauté de Communes des Collines

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : Priorité : ② Echéance : <i>Non définie</i> Référent AURM : <i>Catherine HORODYSKI</i>	Proposition d'une démarche de concertation avec les acteurs économiques et élaboration d'un programme pour la requalification des zones d'activités : desserte, circulation, stationnements, aménagements des espaces publics, traitement paysager.
	Partenariat Membre pilote : <i>Communauté de Communes des Collines (Jérôme GUILLIER)</i> Membres associés : Membres informés : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i> <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i>	Suite aux éléments de diagnostic proposés en 2004, cette action est maintenue en 2006 afin de permettre à la Communauté de Communes ou aux communes concernées de solliciter l'appui de l'AURM, pour la poursuite de la démarche engagée.

3.1.4. L'aménagement des zones d'activités de la Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : Priorité : ② Echéance : <i>Non définie</i> Référent AURM : <i>Catherine HORODYSKI</i>	Elaboration d'un programme pour la requalification des zones d'activités (poursuite de la mission engagée en 2004): <ul style="list-style-type: none">- desserte,- circulation,- stationnements,- aménagements des espaces publics,- traitement et requalification du paysage
	Partenariat Membre pilote : <i>Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud (Patrice JUNDT)</i> Membres associés : Membres informés : <i>SITRAM (Christophe WOLF)</i> <i>DDE 68 (Christian RINCKENBACH)</i>	Il s'agit, au travers de cette action, de mettre en oeuvre un projet global d'harmonisation du fonctionnement et de l'aménagement des zones d'activités localisées le long du Rhin.

3.2. Habitat

La participation à la mise en oeuvre des PLH et la mise en place de l'observatoire local a permis d'identifier des thématiques de travail et d'intervention, dont :

- appui technique et aide à la décision pour la définition des actions avant leur engagement
- démarches d'animation et de sensibilisation autour des problématiques de diversité des formes de l'habitat et de mixité;
- sensibilisation aux enjeux intercommunautaires de cohésion sociale et territoriale;
- mise en perspective et évaluation des notions de qualité et d'attractivité résidentielle;
- insertion urbaine et formes du logement social;
- habitat et offre foncière;

3.2.1. Assistance à la réalisation des actions du Programme Local de l'Habitat de la CAMSA

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>Action 1.3.6.</i> Priorité : ② Echéance : <i>Fin 2006</i> Référent AURM : <i>Jennifer KEITH</i>	Après approbation du PLH en 2005, l'AURM est chargée en 2006 d'une assistance portant plus particulièrement sur : <ul style="list-style-type: none">- des missions ponctuelles d'expertise visant à affiner les programmations de la politique du logement de la CAMSA.- la conduite d'une mission d'évaluation et de programmation sur le parc des foyers d'hébergement- la participation à l'animation locale sur des thématiques à définir (ex : l'habitat indigne).
	Membre pilote : <i>CAMSA (Benoit ZELLER)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Joselyne BURGARD)</i> Membres informés :	

3.2.2. Suivi du programme Local de l'habitat de la Communauté de Communes des Collines

Action	Type de Mission : <i>Pluriannuelle</i> Coordonnées avec : <i>Action 1.3.6.</i> Priorité : ② Echéance : <i>Début 2007</i> Référent AURM : <i>Jennifer KEITH</i>	L'agence assure la réalisation du suivi de PLH de la Communauté de Communes des Collines avec pour objectif : <ul style="list-style-type: none">- d'apporter un bilan mis à jour annuellement des réalisations répondant aux objectifs et aux actions du PLH- d'apporter chaque année un éclairage particulier sur une action thématique du PLH.
	Membre pilote : <i>Communauté de Communes des Collines (Jerôme GUILLIER)</i> Membres associés : <i>DDE 68 (Sylviane KLEIN)</i> Membres informés :	

3.3. Organisation des déplacements et infrastructures de transports

3.3.1. Groupe de travail voirie d'agglomération

Action

Type de Mission : *Pluriannuelle*
Coordonnées avec : *Action 1.3.7.*
Priorité : ②
Echéance : *Automne 2006*
Réfèrent AURM : *Stéphane EGRAZ*

L'Agence est chargée de mettre en place à l'échelle de l'agglomération (périmètre du PTU), un groupe de travail réunissant les techniciens des collectivités engagées dans les aménagements de voirie (sécurité, partage modal, etc...) afin d'harmoniser les initiatives communales. Le thème de travail retenu pour 2006 porte sur les aménagements adaptés aux déplacements des personnes à mobilité réduite. L'objectif porte sur l'élaboration d'un plan d'accessibilité avec notamment :

- la réalisation d'un diagnostic de la voirie
- l'élaboration d'une charte piéton.

Partenariat

Membre pilote :
SITRAM (Christophe WOLF)
Membres associés :
DDE 68 (Cécile GAERTNER)
CAMSA (Pierre VIDAL)
Illzach (Maurice PONTON)
Membres informés :

3.4. Coopération internationale

3.4.1. Coopération à Oruro (Bolivie)

Action

Type de Mission : *Pluriannuelle*
Coordonnées avec :
Priorité : ②
Echéance : *Non définie*
Réfèrent AURM : *Alain FRANCK*

Mision de coopération engagée en 2000, avec l'appui de l'IRCOD. Les thèmes de coopération sont le suivants :

- Dépollution minière
- Urbanisme (réalisation d'un plan d'aménagement)
- Assainissement

Partenariat

Membre pilote :
Ville de Mulhouse (Estelle MANGOLD)
Membres associés :
Membres informés :
CAMSA (Pierre VIDAL)

L'agence participe aux groupes de travail qui suivent les actions engagées. Une mission sur le terrain est prévue en 2006 afin de réaliser le suivi et le bilan des actions engagées par la collectivité suite aux précédentes missions, et d'identifier les besoins en assistance technique permettant d'assurer la relance des actions faiblement engagées.

L'application des orientations d'aménagement et de développement durable du territoire, ainsi que la réalisation des projets territoriaux nécessitent l'apport de ressources, d'éclairages, d'expertises ou d'animations diverses.

L'action permanente exercée par l'agence permet de capitaliser un recueil d'expériences, de références, de méthodes et de projets. Elle alimente de ce fait une base commune aux membres, qui peut être partagée et mutualisée.

Les domaines d'intervention de l'agence sous la forme du service d'assistance technique peuvent revêtir différentes formes :

- dans le domaine de l'information ou de la méthodologie en matière de données statistiques, géographiques, ou spatiales ;*
- pour accompagner les collectivités dans leurs démarches de projet urbain;*
- dans le domaine de l'assistance sur les points de réglementation et de procédures de l'aménagement et de l'urbanisme ;*
- dans le domaine du conseil en amont de la conception des projets ou de l'engagement des procédures, ou sous la forme d'animations thématiques spécifiques à réaliser auprès des collectivités ;*

L'assistance technique propose aux membres un ensemble de services d'appui, apportant une aide à la décision et un conseil au quotidien pour les collectivités. Si elle s'adresse naturellement à tous les membres, l'assistance technique est pour l'essentiel mobilisée au service des communes.

4.1. Communication de données, appui au traitement de données, etc...

Partenariat pour les actions 411, 412, 413 et 414

Membre pilote : *Les demandes sont adressées ponctuellement et suivies par le membre demandeur.*

Membres associés / Membres informés :
Un tableau de bord des missions réalisées dans ce cadre est élaboré annuellement. Le comité technique est informé de ces missions.

Ces missions relèvent de la mise à disposition des informations recueillies ou produites par l'Agence et correspondent à des actions structurelles qui ne font pas l'objet d'un pilotage spécifique.

4.1.1. Communication de données à la demande

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Action 1.3.1.*
Priorité : ③
Echéance : *Selon demande*
Référent AURM : *Cécile LEHR-COQUET*

Le corpus de données, mis en place au sein d'une l'agence peut aussi être mis à disposition des services des collectivités pour leurs propres études, ou bien être fournis aux bureaux d'études qui travaillent pour elles sous contrat.

4.1.2. Appui méthodologique au traitement, à la collecte et à l'exploitation de données

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Action 1.3.1*
Priorité : ③
Echéance : *Selon demande*
Référent AURM : *Cécile LEHR-COQUET*

Appui sous la forme de mise à disposition de compétences et/ou d'expérience dans le cadre de projets élaborés par les membres.

4.1.3. Réalisations cartographiques

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Action 1.3.1*
Priorité : ③
Echéance : *Selon demande*
Référent AURM : *Christine BOISSONNOT*

Le fonds de cartes numériques et les outils cartographiques mis en place permettent à l'Agence d'assurer un service de réalisations cartographiques à destination de ses partenaires.

4.1.4. Evaluation des besoins en équipement

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Action 1.3.1*
Priorité : ③
Echéance : *Selon demande*
Référent AURM : *Cécile LEHR-COQUET*

Cette mission qui s'appuie sur le corpus de données traitées et stockées à l'Agence, consiste à partir d'un traitement d'information statistique et factuelles à mesurer les impacts des projets sur les équipements (stationnement, équipements scolaires etc....)

4.2. Démarches de projet urbain

Les démarches de projet urbain ont vocation à alimenter largement les réflexions en amont **des révisions de PLU**. Elles permettent d'identifier des enjeux de développement et d'aménagement spécifiques (organisation des déplacements, commerce de proximité, activité, développement économique, politique de l'habitat, etc...) autour desquels engager les politiques locales.

4.2.1. Achèvement du projet urbain de Staffelfelden

Action

Type de Mission : *Annuelle*
Coordonnées avec : *Action 4.1.4.*
Priorité : ②
Echéance :
Réfèrent AURM : *Alain FRANCK*

Achèvement de la démarche de projet urbain engagé en amont du projet d'élaboration de son PLU.

- définition de schémas d'aménagement pour articuler de nouveaux tissus bâtis au village existant
- évaluation des besoins en équipements collectifs

Partenariat

Membre pilote :
Commune de Staffelfelden (Marie SAUVE)
Membres associés :
Membres informés :
CAMSA (Pierre VIDAL)

4.1.2. Projet urbain de Bollwiller

Action

Type de Mission : *Annuelle*
Coordonnées avec : *Action 4.4.1.*
Priorité : ②
Echéance : *août 2006*
Réfèrent AURM : *Alain FRANCK*

Poursuite de la démarche engagée en 2005 :

- Schéma d'aménagement
- Evolution du réseau de voirie (organisation générale, sécurité, etc...)
- Renforcement du pôle urbain central

Partenariat

Membre pilote :
commune de BOLLWILLER
Membres associés :
Membres informés :
CAMSA (Pierre VIDAL)

4.3. Assistance technique en aménagement et urbanisme

Partenariat pour les actions 431, 432, 433, 434 et 435

Membre pilote : *Les demandes sont adressées ponctuellement et suivies par le membre demandeur.*

Membres associés / Membres informés :
Comité technique.

Ces missions relèvent du conseil favorisant la bonne réalisation des projets conduits par les membres.

Le détail des missions est défini dans le cadre des concertations assurées avec chaque membre.

Le pilotage est assuré par les membres demandeurs et une vision d'ensemble est assurée dans le cadre du comité technique.

4.3.1. Règlements

Action

Type de Mission : *Permanente*

Coordonnées avec :

Priorité : ③

Echéance : *selon demande*

Référent AURM : *Alain FRANCK*

Assistance aux communes sur les questions d'urbanisme relatives aux :

- réglementations et à leur application
- questions de procédures d'aménagement et d'élaboration des documents d'urbanisme ou de planification

4.3.2. Conseils pré-opérationnels

Action

Type de Mission : *Permanente*

Coordonnées avec :

Priorité : ③

Echéance : *Selon demande*

Référent AURM : *Alain FRANCK*

Assistance aux collectivités pour les questions relatives aux démarches d'élaboration de projet (méthodes, procédures, phasages). Intervention en amont, contenus de cahier des charges, conseils pour la consultation d'intervenants extérieurs, la médiation, l'animation, la concertation publique.

4.3.3. Assistance PLU

Action

Type de Mission : *Permanente*

Coordonnées avec :

Priorité : ③

Echéance : *selon demande*

Référent AURM : *Alain FRANCK*

Appui aux collectivités engagées dans leur révision de Plan Local d'Urbanisme.

L'Agence dispose d'un capital de données et d'informations spatiales mobilisables et valorisables dans le cadre des PLU.

4.3.4. Aménagement urbain

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec :
Priorité : ③
Echéance :
Réfèrent AURM : *Alain FRANCK - Catherine HORODYSKI*

Aide à la décision, sous forme de propositions d'études et d'esquisses d'aménagement destinées à constituer un support au débat municipal et une aide à la décision dans plusieurs domaines : urbanisme, insertion d'équipements publics, desserte d'équipement publics, aménagement d'espaces publics, aménagement paysagers, embellissement du cadre de vie, aménagements de sécurité...

4.3.5. Environnement et paysage

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec :
Priorité : ③
Echéance :
Réfèrent AURM : *Alain FRANCK - Catherine HORODYSKI*

Suivi et accompagnement de dossiers, informations des collectivités, exemples de réalisations.

4.4. Assistance technique déplacement et transport

Impliquée dans les questions d'organisation des déplacements urbains à l'occasion de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains et en amont du projet de tram-train, l'Agence a progressivement constitué une compétence technique en matière de déplacements et infrastructures de transports.

Aujourd'hui, cette compétence est au service des collectivités locales, essentiellement sous forme de dispositifs d'observation et d'assistance technique. Les missions réalisées par l'agence portent sur l'ensemble des modes de déplacements terrestres :

- circulation routière et voirie urbaine;
- vélos;
- transports en commun;
- transport ferroviaire.

La vocation de l'assistance technique en matière de déplacements et transports est tournée :

- vers le SITRAM, lui apportant une proposition d'expertise à l'articulation entre déplacements et transports d'une part, aménagement et urbanisme d'autre part.
- vers les communes qui sollicitent l'agence pour son expertise déplacements urbains en amont des projets d'aménagement de voirie : dispositifs de sécurité, signalisation, problèmes ponctuels d'organisation de la circulation et du stationnement, notamment. Les esquisses et propositions de l'agence ont vocation à constituer une aide à la décision, et offrent aux collectivités un support concret pour leurs débats municipaux et leurs prises de décisions.

Les missions effectuées pour les collectivités constituent une opportunité pour développer :

- un éclairage sur les applications concrètes des orientations du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération mulhousienne aux échelles locales;
- l'opportunité de proposer des animations sur des thèmes précis, ce qui permettra à terme de contribuer à dégager une culture et des orientations communes à l'échelle de la Région Mulhousienne en matière d'organisation des déplacements.

Partenariat pour les actions 441 et 442

Membre pilote : *Les demandes sont adressées ponctuellement et suivies par le membre demandeur.*

Membres associés / Membres informés :

Le détail des missions est défini dans le cadre des concertations assurées avec chaque membre.

Le pilotage est assuré par les membres demandeurs et une vision d'ensemble est assurée dans le cadre du comité technique.

4.4.1. Organisation des déplacements urbains, transport, infrastructures : appui aux communes

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Action 3.3.1.*
Priorité : ③
Echéance : *Selon demande*
Référent AURM : *Stéphane EGRAZ*

Aide à la décision, sous forme d'études et d'esquisse d'aménagement en matière de déplacements urbains :
 organisation de la circulation, application locale du schéma cyclable, aménagements de sécurité, dispositifs de signalisation...

Partenariat

Membre pilote :

Membres associés :
DDE 68 (Cécile GAERTNER)
Illzach (Maurice PONTON)
Membres informés :
SITRAM (Christophe WOLF)
CAMSA (Pierre VIDAL)

4.4.2. Participation aux études déplacements et infrastructures à l'échelle de la Région Mulhousienne

Action

Type de Mission : *Permanente*
Coordonnées avec : *Action 2.1.1.*
Priorité : ③
Echéance : *Selon demande*
Référent AURM : *Stéphane EGRAZ*

Assistance technique pour les questions déplacements urbains ou infrastructures soulevées à l'échelle inter ou supra communale. Sont notamment comprises dans cette forme d'assistance la participation de l'agence à la définition, au lancement et au suivi des études déplacements engagées à l'échelle du SCoT ou du Périmètre de Transports Urbains : réalisation des actions du PDU, extension du réseau: nouvelles lignes du tram-train et du tramway, auto partage, enquête ménage, bilan LOTI...

Partenariat

Membre pilote :

Membres associés :
DDE 68 (Cécile GAERTNER)
Illzach (Maurice PONTON)
Membres informés :
SITRAM (Christophe WOLF)
CAMSA (Pierre VIDAL)

Tableau de synthèse du programme partenarial 2006

1. Observation du territoire, capitalisation et mutualisation des ressources

N°	Intitulés des actions	Type de mission	Priorité	Échéance	Membres Pilote(s)	Membres associés	Membres informés	Référent AURM
1.1 Documentation, diffusion et communication								
1.1.1	Animation du centre de documentation	PERMANENTE	3	En continu	Comité technique	CAMSA		Roxane Hermiteau
1.1.2	AURM Actualité	PERMANENTE	2	Selon programme parution	Comité technique			Cécile Lehr-Coquet
1.1.3	La Lettre de l'Agence	PERMANENTE	3	Non définie	Comité technique			Cécile Lehr-Coquet
1.1.4	Site Internet	PERMANENTE	3	En continu	Comité technique			Cécile Lehr-Coquet
1.2 Participation aux réseaux professionnels locaux et nationaux								
1.2.1	Participation au colloque de la FNAU	PERMANENTE	3	2 ^e semestre	Comité technique	CAMSA		Jean-Roch Klethi
1.2.2	Participation aux activités du réseau de la FNAU	PERMANENTE	3	En continu	Comité technique	CAMSA		Jean-Roch Klethi
1.2.3	Participation aux clubs de la FNAU	PERMANENTE	3	En continu	Comité technique	CAMSA		Jean-Roch Klethi
1.2.4	Participation aux autres réseaux locaux ou nationaux	PERMANENTE	3	En continu	Comité technique	CAMSA		Jean-Roch Klethi
1.3 Observatoires et données								
1.3.1	Développement et mise à jour permanente de la base de données et du Système d'Information Géographique	PERMANENTE	3	En continu	Comité technique	CAMSA	DRE Illzach	Cécile Lehr-Coquet Christine Boissonnot
1.3.2	Tableau de Bord de la Région Mulhousienne	PLURIANNUELLE	1	déc-06	Pays/Syndicat Mixte du SCoT/CAMSA	DDE68	Region Alsace	Jean-Roch Klethi
1.3.3	Tableau de Bord du développement économique de la CAMSA	PLURIANNUELLE	2	déc-06	CAMSA	DDE68		Jean-Roch Klethi
1.3.4	Observatoire de l'économie, de l'emploi et de la formation	PLURIANNUELLE	1	déc-06	Maison de l'emploi	DDE68 Pays CAMSA	Région Alsace Illzach	Jean-Roch Klethi
1.3.5	Observatoire du foncier à vocation économique	PLURIANNUELLE	1	juin-06	Pays	DDE68 DRE Illzach CAMSA		Christine Boissonnot
1.3.6	Observatoire Local de l'habitat	PLURIANNUELLE	1	Automne 2006	CAMSA	DDE68 Pays	DRE Illzach	Jennifer Keith
1.3.7	Observatoire du Plan de Déplacements Urbains	PLURIANNUELLE	1	nov-06	Sitram	DDE68 CAMSA	DRE Illzach	Stéphane Egraz
1.3.8	Observatoire de l'impact économique du tramway de l'agglomération mulhousienne	PLURIANNUELLE	1	mai 2006 nov 2006	Sitram	DDE68 CAMSA	Region Alsace	Jean-Michel Reumeau
1.3.9	Observatoire territorial du tram-train Mulhouse-Thann-Kruth	PLURIANNUELLE	1	nov-06	Région Alsace Etat	Sitram CAMSA	DDE67	Stéphane Egraz
1.3.10	Observatoire des impacts territoriaux du TGV Est Européen	PLURIANNUELLE	2	Non définie	Association TGV Est	DDE68 CAMSA	Sitram Pays DRE	Jean-Roch Klethi
1.3.11	Observatoire des Quartiers	PLURIANNUELLE	2	Non définie	CAMSA	DDE68		Jennifer Keith
1.3.12	Mise à jour diagnostic du contrat de ville	ANNUELLE	2	Automne 2006	DDE 68 Sous-Préfecture	CAMSA		Jennifer Keith

2. Projet d'aménagement et de développement durable du territoire

N°	Intitulés des actions	Type de mission	Priorité	Échéance	Membres Pilote(s)	Membres associés	Membres informés	Référent AURM
2.1 Projet d'aménagement et de développement de la Région Mulhousienne								
2.1.1	Elaboration du SCoT de la Région Mulhousienne	PLURIANNUELLE	1	oct-06	Syndicat Mixte du SCoT	Sitram CAMSA Illzach	DDE68	Jean-Roch Klethi
2.1.2	L'impact des réglementations de PLU sur la diversité des formes de l'habitat	PLURIANNUELLE	2	déc-06	DDE68	CAMSA	Illzach	Alain Franck
2.2 Coopérations et réflexions interterritoriales								
2.2.1	L'étalement urbain en Alsace	PLURIANNUELLE	1	août-06	Région Alsace, DRE	DDE68 CAMSA	Sitram	Alain Franck
2.2.2	Les enjeux de développement soulevés par la connexion de l'Alsace au réseau ferroviaire à grande vitesse	PLURIANNUELLE	1	nov-06	Region Alsace DRE	DDE68 CAMSA Pays	Sitram	Jan Grosse Beilage
2.2.3	Les outils de planification contractuelle à l'échelle locale, interrégionale et transfrontalière.	PLURIANNUELLE	2	août-06	DRE	DDE68 CAMSA Région Alsace		Jean-Roch Klethi
2.2.4	Participation au projet Rhin Rhône	PLURIANNUELLE	1	oct-06	Assoc. Rhin Rhône	DDE68 CAMSA Pays		Jean-Roch Klethi
2.2.5	L'armature urbaine de l'Alsace	PLURIANNUELLE	2	Fin 2006 Début 2007	DRE	DDE68 CAMSA Région Alsace		

3. Missions thématiques

N°	Intitulés des actions	Type de mission	Priorité	Échéance	Membres Pilote(s)	Membres associés	Membres informés	Référent AURM
3.1 Développement économique								
3.1.1	L'équipement commercial de la Région Mulhousienne	PLURIANNUELLE	①	Non définie	Pays / CAMSA	DDE 68 Illzach	Sitram	Christine Boissonnot
N 3.1.2	L'aménagement des zones d'activités commerciales de la région mulhousienne	PLURIANNUELLE	①	oct-06	Pays	DDE 68 CAMSA Illzach	Sitram	Catherine Horodyski
3.1.3	L'aménagement des zones d'activités de la CdeC des Collines	PLURIANNUELLE	②	Non définie	CdeC des Collines		Sitram DDE68	Catherine Horodyski
3.1.4	L'aménagement des zones d'activités de la CdeC Porte de France Rhin Sud	PLURIANNUELLE	②	Non définie	CdeC Porte de France Rhin Sud		Sitram DDE69	Catherine Horodyski
3.2 Habitat								
3.2.1	Assistance à la réalisation des actions du Programme Local de l'Habitat de la CAMSA	PLURIANNUELLE	②	Fin 2006	CAMSA	DDE68		Jennifer Keith
3.2.2	Suivi du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes des Collines	PLURIANNUELLE	②	Début 2007	CdeC des Collines	DDE68		Jennifer Keith
3.3 Organisation des déplacements et infrastructures de transports								
3.3.1	Groupe de travail voirie de l'agglomération mulhousienne	PLURIANNUELLE	②	Automne 2006	SITRAM	DDE68 CAMSA Illzach		Stéphane Egraz
3.4 Coopération internationale								
3.4.1	Coopération à Oruro (Bolivie)	PLURIANNUELLE	②	Non définie	Ville de Mulhouse IRCOD		CAMSA	Alain Franck

4. Service d'assistance technique aux membres

N°	Intitulés des actions	Type de mission	Priorité	Échéance	Membres Pilote(s)	Membres associés	Membres informés	Référent AURM
4.1 Communications de données, appui au traitement de données								
4.1.1	Communication de données à la demande	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Cécile Lehr-Coquet
4.1.2	Appui méthodologique au traitement, à la collecte et à l'exploitation de données	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Cécile Lehr-Coquet
4.1.3	Réalisations cartographiques	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Christine Boissonnot
4.1.4	Evaluation des besoins en équipement	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Cécile Lehr-Coquet
4.2 Démarches de projets urbains								
4.2.3	Achèvement Projet urbain de Staffeldelfen	ANNUELLE	②		Ville de Staffeldelfen		CAMSA	Alain Franck
4.2.4	Projet urbain de Bollwiller	ANNUELLE	②	août-06	Ville de Bollwiller		CAMSA	Alain Franck
4.3 Assistance technique en aménagement et urbanisme								
4.3.1	Réglementation	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Alain Franck
4.3.2	Conseil pré-opérationnel	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Alain Franck
4.3.3	Assistance à la réalisation des PLU	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Alain Franck
4.3.4	Aménagements urbains	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Alain Franck Catherine Horodyski
4.3.5	Environnement, paysage, gestion environnementale	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande		Comité technique	Alain Franck Catherine Horodyski
4.4 Assistance technique déplacements et transports								
4.4.1	Organisation des déplacements urbains, transports, infrastructures : appui aux communes	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande	Illzach DDE68	Sitram CAMSA	Stéphane Egraz
4.4.2	Participation aux études déplacements et infrastructures à l'échelle de la Région Mulhousienne	PERMANENTE	③	Selon demande	selon la demande	Illzach DDE68	Sitram CAMSA	Stéphane Egraz



AGENCE D'URBANISME DE
LA REGION MULHOUSIENNE

33, Grand' rue
68 100 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 90 00
Fax. 03 89 46 21 51
E-mail : aurm@aurm.org